



RHONE

Approuvé le 10 juin 2025

Publié le 11 juin 2025

## Procès-verbal du CCAS du 15 avril 2025

### Nombre de Conseillers

En exercice : 9

Présents : 5

Pouvoir : 3

Votants : 8

Date de Convocation du CCAS :

9 avril 2025

Présents : Diogène BATALLA, Etienne DUVAL, Michèle GUIDO, Nathalie MAZUYER et Caroline MIRANDA.

Excusés : Isabelle BONNET (pouvoir Diogène BATALLA), Carine GRANDJEAN (pouvoir Etienne DUVAL), Elvine LEON et Sophie VERCHERE (pouvoir Caroline MIRANDA).

L'an deux mil vingt-cinq, le quinze avril à dix-huit heures trente minutes, les membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la commune de Fleurioux-sur-l'Arbresle se sont réunis en mairie, après convocation légale.

Caroline MIRANDA ouvre la séance, le quorum étant atteint.

### **Nomination d'un secrétaire de séance**

Michèle GUIDO est nommée secrétaire de séance.

### **Approbation de l'ordre du jour**

Caroline MIRANDA propose l'ordre ci-dessous :

1. nomination d'un secrétaire de séance ;
2. approbation de l'ordre du jour ;
3. approbation du procès-verbal du comité du 1<sup>er</sup> avril 2025 ;
4. vote des subventions 2025 ;
5. point sur les projets en cours
6. aides facultatives ;
7. questions diverses.

Les membres du conseil d'administration du CCAS approuvent cet ordre du jour à l'unanimité.

### **Approbation du procès-verbal du comité du 1<sup>er</sup> avril 2025**

Les membres du conseil d'administration du CCAS approuvent le procès-verbal à l'unanimité.

### **2025-07 Délibération relative au vote des subventions aux associations en 2025**

Rapporteur : Caroline MIRANDA

Caroline MIRANDA vice-présidente du CCAS présente le tableau récapitulatif des demandes de subvention pour chaque association en 2025.

| <b>Subventions CCAS</b> | <b>2024</b>       | <b>2025</b>       |
|-------------------------|-------------------|-------------------|
| AAPHTV                  | 500,00 €          | 500,00 €          |
| AFATIM                  | 250,00 €          | 250,00 €          |
| APHRA                   | 500,00 €          | 500,00 €          |
| Chaudron du Cœur        | 500,00 €          | 500,00 €          |
| ISAHE                   | 250,00 €          | 250,00 €          |
| MJC - atelier senior    | 1 000,00 €        | 1 000,00 €        |
| MJC - youpitralalight   | - €               | 2 000,00 €        |
| Restau du Cœur          | 500,00 €          | 500,00 €          |
| Secours catholique      | 500,00 €          | 500,00 €          |
| Secours populaire       | 500,00 €          | 500,00 €          |
| Solidarité partage      | 500,00 €          | - €               |
| autre (à définir)       | - €               | 1 500,00 €        |
|                         | <b>5 000,00 €</b> | <b>8 000,00 €</b> |

Solidarités Partage a souhaité reverser une partie de son excédent de trésorerie aux budgets des CCAS, au prorata du nombre d'habitants, soit un don de 3 554,81 €.

Par ailleurs, l'association a demandé qu'aucune subvention ne leur soit versée en 2025.

Il reste une enveloppe non attribuée à ce jour. Des demandes supplémentaires pourront ainsi être traitées ultérieurement.

Nathalie MAZUYER est venue consulter les dossiers de subvention en amont. Certaines associations ont demandé un montant de subvention, d'autres non. Elle se demande comment arbitrer.

Caroline MIRANDA explique avoir attribué une somme forfaitaire pour les associations à vocation solidaire avec un impact local. Ce montant peut être réévaluer en cas de projets particuliers, tel l'atelier senior et le youpitralala par exemple.

Etienne DUVAL a trouvé les arguments avancés par Caroline MIRANDA très clairs et n'est donc pas venu consulter les dossiers pour cette raison. Il souhaite toutefois que les dossiers soient retravaillés. Les dossiers pourraient être déposés à l'automne, ce qui laisse le temps de les examiner puis de voter une subvention.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU les demandes de subvention des associations ;

**Après en avoir délibéré, les membres du conseil d'administration du CCAS décident à l'unanimité :**

- **D'ATTRIBUER** aux associations en 2025 les subventions proposées dans le tableau ci-dessus ;
- **DE PRECISER** que les crédits sont prévus au chapitre 65 au budget 2025 du CCAS.

## **Point sur les projets en cours**

### **Flyer CCAS**

Comme évoqué lors du comité du 9 janvier, le flyer a été modifié.

Etienne DUVAL propose de modifier le titre « mettre en œuvre les solidarités et organiser l'aide sociale sur notre commune » par « mettre en œuvre la politique sociale de notre commune ». Cette formulation est validée.

Etienne DUVAL souhaite également ajouter dans la bulle « nos actions » le texte suivant « subventions aux associations solidaires ». Caroline MIRANDA souhaite conserver « subventions aux associations solidaires et inclusives ».

Carine GRANDJEAN souhaite mieux préciser les personnes ciblées. La formulation suivante est validée « aide à toute personne dans le besoin (personnes âgées, familles, etc.) ».

### Frigo solidaire

Diogène BATALLA explique que David PERELLE a expliqué alimenter à 98 % le frigo. Il le fait de façon aléatoire et régulière (matin, midi et soir). Selon lui, 80 % des personnes qui viennent en ont besoin (maman solo, réfugié, personne âgée). En complément, il existe également une armoire sèche et une boîte à livres.

Caroline MIRANDA propose de réfléchir aux façons d'alimenter ce frigo solidaire et cette armoire sèche. Ce point pourrait être discuté sur le whatsapp et validé lors d'un prochain comité CCAS.

### Questions diverses

Diogène BATALLA explique qu'un appartement de type T3 situé en rez-de-chaussée sera bientôt libéré. Il souhaite qu'une réflexion soit menée sur la transformation de ce logement en logement d'urgence.

Les services expliquent qu'il existe des logements d'urgence sur des communes de la CCPA. Ils transmettront les éléments pour que les membres du CCAS puissent travailler via le whatsapp d'ici la prochaine réunion.

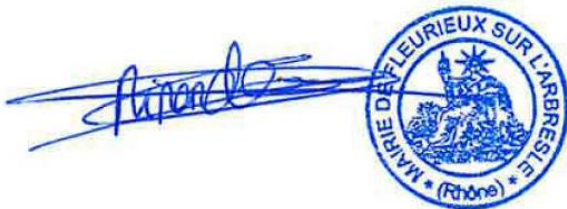
### Tome 2 – Registre des délibérations – actes non communicables

---

Prochaine réunion **mardi 10 juin 2025** à 18h30

La séance est close à 19h03

La Vice-Présidente du CCAS  
Caroline MIRANDA

The block contains a handwritten signature in blue ink, which appears to be 'Caroline Miranda', followed by a circular official stamp. The stamp features a central emblem with a sun and a tree, surrounded by the text 'MAIRIE DE FLEURIEUX SUR L'ARBRESLE' and '(Rhône)' at the bottom.

La secrétaire de séance,  
Michèle GUIDO

The block contains a handwritten signature in blue ink, which appears to be 'Michèle Guido', written in a cursive style.